

Laure de La Raudière
Député d'Eure-et-Loir
Maire de Saint-Denis-des-Puits



Paris, le 27 octobre 2016,

Objet : Plus un euro supplémentaire pour les radars
Références : NB – 2016 – 4015

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre courrier-pétition qui fait suite au projet de loi de finances 2017, notamment à propos de la volonté du gouvernement de financer de nouveaux radars.

Conduisant 35 000 kilomètres par, je sais qu'il n'est pas facile de respecter, en toute bonne foi, toutes les limitations de vitesse. Si vous prenez par exemple l'autoroute A10 et la N118 pour vous rendre à Paris, vous savez que le passage de 130 km/h à 110 km/h, puis à 90km/h, n'est pas toujours si visible et peut parfois surprendre les automobilistes. Nous avons ainsi l'impression de se faire piéger et que les radars placés à des endroits non dangereux peuvent apparaître comme une nouvelle pression fiscale.

Néanmoins, il faut aussi reconnaître que la lutte contre l'insécurité routière depuis plus d'une dizaine d'année a permis de faire baisser le nombre de personnes tuées dans un accident de 7643 en 2002 à 3 461 en 2015. Chaque vie épargnée, c'est aussi une famille, des amis, des collègues qui n'auront pas à subir la perte d'un proche. J'y suis bien évidemment sensible.

Aussi, il convient de trouver la voie la plus juste pour parvenir à assurer la pédagogie et à réprimer les comportements dangereux, tout en respectant la liberté des conducteurs. Les mesures seront d'autant mieux acceptées si les conducteurs en comprennent l'utilité et l'efficacité. Les applications d'aide à la conduite sont des outils utiles afin d'aider à la conduite, tout comme les avertisseurs communautaires de type « COYOTE » ou les panneaux signalant la présence de radars fixes. La pédagogie, pour les populations à risque, est le meilleur moyen de réduire les accidents de la route. Ces solutions permettent ainsi de réduire les risques d'accident tout en ne pénalisant pas les automobilistes.

Comme vous le voyez, je suis attentive à ce qu'une juste proportionnalité des sanctions soit appliquée.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Laure de La Raudière